



THEME 2 :

**CIVILISATIONS ET ECHANGES EN AFRIQUE
ET DANS LE RESTE DU MONDE :
DE LA PREHISTOIRE AU XIX^{EME} SIECLE.**

Leçon 3 : LA DEMOCRATIE ATHENIENNE.

SITUATION D'APPRENTISSAGE :

Tes amis de la classe de seconde et toi, suivez sur la chaîne de télévision « RTI 1 », un débat sur la démocratie en Côte d'Ivoire. Un des invités affirme qu'on ne peut parler de démocratie sans faire référence à Athènes qui est le berceau de la démocratie.

Surpris par cette affirmation, vous décidez de mener des recherches pour connaître les grands traits de la démocratie athénienne et analyser son fonctionnement.

INTRODUCTION

La démocratie, les élections, le parlementarisme, les institutions ou encore l'alternance au pouvoir ne sont pas apparus par enchantement. Leurs origines remontent à la Grèce antique. Pendant des siècles, les idéaux démocratiques ont évolué au gré des guerres, des traités, des révolutions qui ont secoué le monde occidental et le reste du monde. De la Grèce antique à nos jours, la démocratie a parcouru un long chemin pour devenir ce qu'elle est aujourd'hui.

Quelles sont les origines de la démocratie ?

Que revêt le terme démocratie ?

Quelles sont ses caractéristiques ?

I- ATHENES, BERCEAU DE LA DEMOCRATIE

1. Une cité de prospérité

Athènes est une ville ou une cité – Etat de l'archipel grec en Europe du sud. Fondée en 800 av JC, par le roi Thésée, elle est localisée dans la plaine de l'Attique. La ville est entourée de montagnes. D'une superficie de 39 km², la ville s'ouvre sur la mer Egée. Si les terres sont rocailleuses et peu fertiles, le sous sol par contre est riche en minerais d'argent.

Au plan économique, Athènes connaît une prospérité grâce à l'introduction de la monnaie, aux tributs versés par les Etats vassaux et au commerce maritime. Divers produits étaient exportés et importés. Le commerce de la céramique a enrichi de grandes familles aristocrates. Toutefois, cette société de richesse connaît des faiblesses.

2. Une société inégalitaire et d'oppression politique.

La société athénienne est inégalement répartie entre différentes couches sociales.

D'une part, les hommes libres notamment les citoyens natifs d'Athènes et les esclaves d'autre part. Les esclaves, au nombre de 200 000, sont 5 fois plus nombreux que les citoyens athéniens qui, sont 2 fois moins nombreux que les étrangers appelés Métèques. Dans cette société, la femme est reléguée au rang de mineure. En conséquence, elle n'a point accès aux

fonctions publiques ni à l'héritage. Dans cette société, la fortune joue un rôle primordial. Seules les grandes familles aristocratiques ont accès aux charges publiques. Certains citoyens tombent en esclavage à cause de leur endettement.

Au plan politique, Athènes, au Vème siècle avant Jésus –Christ vivait une crise politique marquée par la tyrannie.

ACTIVITE D'APPLICATION 1

Mets une coche dans la case appropriée si l'affirmation est vraie ou si elle est fausse.

N	AFFIRMATIONS	Vrai	Faux
1	L'espace d'Athènes est contraignant pour les activités agricoles		
2	Le territoire athénien est dominé par des plateaux		
3	Le commerce maritime a fait la prospérité de la cité		
4	Les esclaves et métèques représentent le double de la population athénienne		
5	Les athéniens vécurent la tyrannie des monarques		
6	De nombreux hommes libres tombaient en esclavage du fait de la dette à Athènes		

II- LA DEMOCRATIE ATHENIENNE, UN SYSTEME POLITIQUE REVOLUTIONNAIRE.

1. Des réformes révolutionnaires

Trois législateurs vont poser les bases de la démocratie à Athènes à travers diverses réformes.

- En 621 avant JC, Dracon introduit un code pénal équitable à Athènes et ouvre l'accès au pouvoir à la richesse.
- En 594 avant Jésus Christ, un vieux sage nommé Solon est appelé pour diriger la vie politique d'Athènes. Celui-ci entreprit de profondes réformes permettant aux pauvres de se libérer de la tutelle des riches aristocrates et réduit le pouvoir de l'aréopage au profit de l'assemblée du peuple. (Exp : ces reformes facilitent le commerce, l'esclavage pour dette est supprimé et une monnaie d'argent : le darchine est créée). Solon crée l'Héliée dont les membres sont recrutés parmi l'ensemble des citoyens et donne à Athènes sa première constitution. Il crée également la Boulè.
- En 507 avant Jésus Christ, Clisthène va approfondir les reformes en permettant aux pauvres de se prendre en charge et d'avoir droit à la parole. Il divise l'Attique en 100 dèmes repartis en 10 tribus à l'intérieur desquelles les citoyens sont égaux devant la loi. Il édicte les normes d'accès au pouvoir : le tirage au sort pour désigner les bouleutes et les héliastes et le système d'alternance régulière pour les prytanes.
- A partir du Vème siècle, le stratège Périclès prend le décret selon lequel seuls les garçons nés de père et de mère athéniens sont citoyens, forment le démos et vote à l'assemblée. Il instaure également le mysthos, salaire qui permet à tous les citoyens (surtout les plus pauvres) de chômer un jour pour assurer leurs fonctions civiques et politiques.

2. Des institutions autonomes.

a- L'Ecclésia

C'est l'assemblée des citoyens. Il détient tous les pouvoirs. Les citoyens ne participent pas tous aux réunions sur la Pnyx (colline où se réunit l'Ecclésia 40 fois par an) où se décident les lois, la politique intérieure, la paix et la guerre.

b- La Boulè

C'est le Conseil permanent de 500 citoyens. Il prépare les séances de l'assemblée. La Boulè contrôle les trésoriers, surveille les stratèges, fait rendre compte à tous les magistrats, enquête sur les accusations de trahison.

c- Les tribunaux

Deux tribunaux se partagent les affaires de justice : l'Aéropage et l'Héliée.

L'Aéropage juge les meurtres et l'Héliée les autres affaires.

d- Les Magistrats

Ils sont chargés de faire appliquer la loi. Ils sont les délégués des citoyens.

Dix stratèges sont élus pour un an. Ces derniers doivent posséder des compétences militaires. Rééligibles, ils deviennent les principaux stratèges de la cité.

1- L'exercice de la démocratie directe

a- L'Ecclésia décide de toute de toute la vie politique de la cité. Elle débat des propositions étudiées par la Boulè. Chacun peut demander la parole et proposer un amendement.

Les projets législatifs sont discutés. La décision est immédiatement exécutable. Les lois et le nom de leurs auteurs sont gravés dans la pierre.

L'Ecclésia élit les stratèges, contrôle les magistrats qu'elle peut à tout moment révoquer

b- L'Héliée est le tribunal où le peuple rend la justice.

Chaque membre du tribunal prête serment de ne pas porter atteinte aux lois et à la propriété. Il juge les causes publiques ou privées. Après les plaidoiries, il juge sans délibérer. Les sentences sont sans appel.

3. Un système politique fondé sur l'égalité.

Le tirage au sort, sous le contrôle des dieux, désigne les membres de la Boulè et de l'Héliée. Par vote à main levée, les décisions sont prises à la majorité

2- Les limites de démocratie

a- Une minorité dirige la cité

Le terme démocratie désigne le pouvoir du peuple. A Athènes, le peuple, ce sont seulement les citoyens qui sont environ 40 000, soit 10% de la population de la cité (400.000). La grande majorité de la population subit donc les décisions de l'Ecclésia : femmes (20%), métèques (20%) et esclaves (40%).

b- Des inégalités au sein du groupe des citoyens.

En théorie, tous les citoyens sont égaux devant la loi et ont un égal accès aux fonctions publiques. En réalité il existe des différences entre eux.

Les citoyens les plus pauvres participent peu à la vie publique. De plus, les plus pauvres sont souvent les moins instruits. Ils ne sont souvent pas capables de prendre la parole et de s'exprimer devant l'Ecclésia. Par conséquent, ce sont les citoyens les plus riches et les plus instruits qui participent le plus à la vie politique. Ils ont une influence qui leur permet de rester au pouvoir (cas de Périclès).

c- La non-limitation des mandats

Le nombre de mandat n'est pas limité. Ce qui fait qu'un stratège peut rester pendant un long moment à son poste et confisquer le pouvoir. Périclès par exemple a été reconduit 14 fois au poste de stratège entre -443 et - 429.

d- Des jugements sans recours

Les décisions de l'Héliée sont sans appel, ce qui ne donne pas la possibilité de revenir sur la sentence lorsque celle-ci est prononcée.

III- LES REGIMES POLITIQUES ACTUELS, UN HERITAGE DE LA DEMOCRATIE ATHENIENNE

1. Les régimes politiques actuels, un enrichissement de la démocratie athénienne.
2. Les régimes politiques actuels et leurs faiblesses

CONCLUSION

La démocratie, régime politique inventé par Athènes, repose sur des fondements solides et des institutions fortes, qui pour l'époque de l'antiquité, constituait une véritable révolution politique. La démocratie Athénienne s'éteint au IVème siècle avant Jésus Christ à la suite des différentes défaites militaires de la Cité d'Athènes. Aujourd'hui, ce régime politique a inspiré la plupart des Etats du monde.

ACTIVITE D'INTEGRATION

Situation d'évaluation

Tu participes à une conférence - débat sur « *l'histoire de la démocratie* ». Le conférencier, se basant sur l'histoire de la ville d'Athènes tient les propos suivants : « la démocratie athénienne reposait sur des institutions politiques fortes et ouvertes à tous les citoyens. Cette démocratie est aujourd'hui un modèle politique mais aussi intellectuel pour tout le monde ».

Consignes / questions :

- 1)-Dégage l'idée principale des propos du conférencier.
- 2)-Explique les propos suivants du conférencier : « Cette démocratie est aujourd'hui un modèle politique pour tout le monde ».
- 3)-Partages-tu l'opinion du conférencier selon laquelle la démocratie athénienne reposait sur des institutions politiques fortes et ouvertes à tous les citoyens ? Justifie ta réponse.

Exercices

EXERCICE 1 : Mets une croix dans la case qui convient, si l'affirmation est vraie ou si elle est fausse.

N°	Affirmations	Vrai	Faux
1	La Grèce est un territoire d'Europe occidentale.		
2	Athènes est l'unique Cité état de la Grèce.		
3	Athènes est le berceau la démocratie.		
4	Tous les habitants d'Athènes sont des citoyens		
5	Solon a mis en place l'Héliée.		
6	Clisthène initie une réforme administrative qui divise l'Attique en dix tribus.		
7	L'isonomie est l'égalité de tous les citoyens devant la loi.		
8	La démocratie est le gouvernement exercé par le peuple.		

Exercice 2

Relie par un trait chaque terme à sa définition :

- | | |
|----------|---------------------------------|
| Ecclésia | Conseil permanent de 500membres |
| Démos | Assemblée du peuple |
| Boulé | Tribunal |
| Héliée | Peuple |

Exercice 3 :

Ecris à la place appropriée dans le texte à trous ci-dessous, les mots et expressions suivants :

Héliée ; citoyens ; démocratie ; boulè ; institutions ; ecclésia

La est la forme de gouvernement qui est inventée par les Athéniens au VIIe siècle av. JC en Grèce. Dans son fondement, le pouvoir est arraché aux rois et tyrans pour le donner au peuple notamment aux Les réformateurs sépareront par la suite le

pouvoir entre trois grandes afin d'éviter la concentration des pouvoirs entre les mains d'un seul individu comme par le passé. Ainsi, l'..... gouverne sous le contrôle du conseil permanent des citoyens qui est la En cas de trahison, l'affaire est portée devant les tribunaux qui sont appelés

Exercice 4 : Commentaire de document

"Notre régime politique ne se propose pas pour modèle les lois d'autrui, et nous sommes nous-mêmes, des exemples plutôt que des imitateurs. Pour le nom, comme les choses dépendent non pas du petit nombre mais de la majorité, c'est une démocratie. S'agit-il de ce qui revient à chacun ? La loi, elle, fait à tous, pour leurs différends privés, la part égale, tandis que pour les titres, si l'on se distingue en quelque domaine, ce n'est pas l'appartenance à une catégorie, mais le mérite, qui vous fait accéder aux honneurs ; inversement, la pauvreté n'a pas pour effet qu'un homme, pourtant capable de rendre service à l'Etat, en soit empêché par l'obscurité de sa situation. Nous pratiquons la liberté, non seulement dans notre conduite d'ordre politique, mais pour tout ce qui est suspicion réciproque dans la vie quotidienne: nous n'avons pas de colère envers notre prochain, s'il agit à sa fantaisie, et nous ne recourons pas à des vexations, qui, même sans causer de dommage, se présentent au-dehors comme blessantes. Malgré cette tolérance, qui régit nos rapports privés, dans le domaine public, la crainte nous retient avant tout de rien faire d'illégal, car nous prêtons attention aux magistrats qui se succèdent et aux lois - surtout à celles qui fournissent un appui aux victimes de l'injustice, ou qui, sans être lois écrites, comportent pour sanction une honte indiscutée."

source : THUCYDIDE, Histoire de la guerre du Péloponnèse, II, 37, 1-3, Les Belles Lettres, 1962.

Questions/Consignes

- 1- Dégage l'idée générale du texte.
- 2- Explique le passage suivant du texte : « "Notre régime politique ne se propose pas pour modèle les lois d'autrui, et nous sommes nous-mêmes, des exemples plutôt que des imitateurs. »
- 3- Partages-tu l'affirmation suivante de l'auteur : « comme les choses dépendent non pas du petit nombre mais de la majorité, c'est une démocratie. » ? Justifie ta réponse.

Exercice 5 : Situation d'évaluation

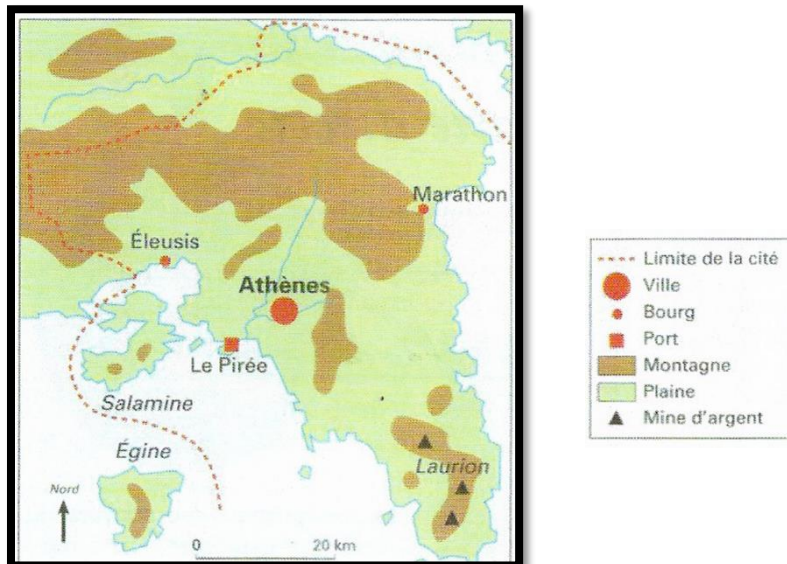
Tes camarades de classe et suivez débat sur « la démocratie en Afrique », proposé par la RTI 1. Le 1^{er} intervenant dit ceci : « la démocratie est d'origine athénienne et que Athènes a mis en place de véritables structures qui justifient la séparation des pouvoirs ». Le 2^e intervenant soutient par ailleurs que : « la démocratie athénienne a malgré tout montré ses limites même si elle a eu un impact sur le monde ».

Consignes :

- 1- Dis de quoi parle la situation
- 2- Explique les propos du 1^{er} intervenant qui affirme que « Athènes a mis en place de véritables structures qui justifient la séparation des pouvoirs ».
3. Partages-tu l'avis du 2^e intervenant selon lequel : « la démocratie athénienne a malgré tout montré ses limites même si elle a eu un impact sur le monde » ? Justifie ta réponse.

DOCUMENTATION

Document 1 : L'Attique



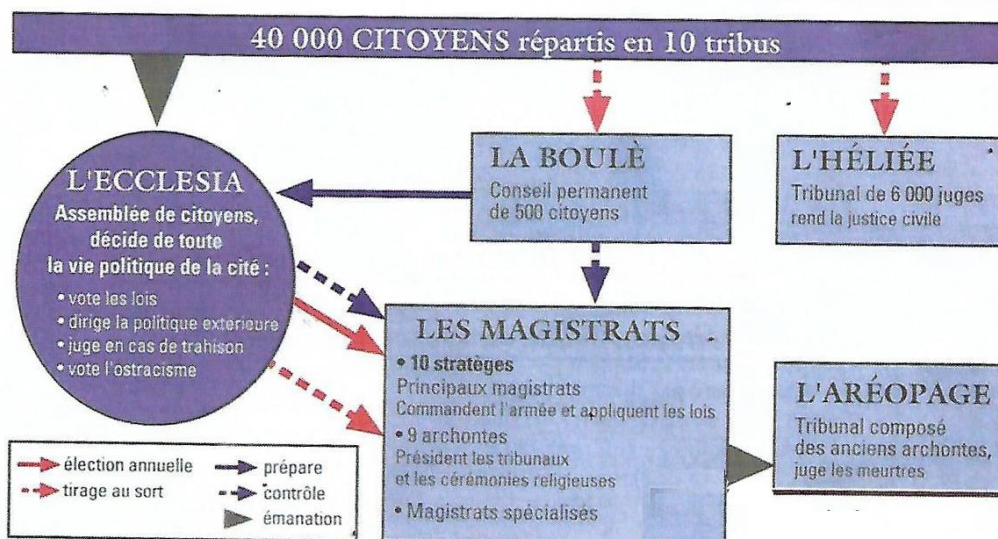
Source : Histoire 2^{nde}, Les fondements du monde contemporain, Rosny, Bréal, 1996, p 15.

Document 2 : La population de l'Attique



Source : Histoire 2^{nde}, Les fondements du monde contemporain, Rosny, Bréal, 1996, p 15.

Document 3 : Les institutions athéniennes



Horloge à eau

Kleroterion

Tesson d'ostracisme

Les jetons de tirage au sort

Source : Histoire 2^{nde}, Les fondements du monde contemporain, Rosny, Bréal, 1996, p 17.

Quand le peuple eut ainsi repris le pouvoir, il se laissa diriger par Clisthène, digne chef du parti populaire : en effet, c'était surtout aux Alcéméonides qu'on devait l'expulsion des tyrans, et ils avaient constamment entretenu les troubles (...). C'est pour ces raisons que le peuple accorda sa confiance à Clisthène. Ayant pris la tête du parti populaire, Clisthène fit ses réformes sous l'archontat d'Isagoras, trois ans après le renversement des tyrans (508 av. JC). Il commença par repartir les Athéniens dans dix tribus car Clisthène voulait mêler davantage les citoyens les uns aux autres et faire participer un plus grand nombre d'hommes à la vie politique. Il porta le nombre des Conseillers de quatre cent à cinq cent, cinquante par tribu (...). Le sol, qu'il divisa par *dèmes*, fut distribué en trente parties, dix dans les environs de la ville, dix dans la *paralie* et dix dans la *mésogée* ; et ces parties, qu'il appelle *trittyes* furent assignées par le sort aux dix tribus, à raison de trois par tribu, si bien que chacune des tribus tenait à toutes les contrées de l'Attique (...). Après ces réformes, la constitution fut plus démocratique que celle de Solon. Il se trouvait en effet que les tyrans, en ne les appliquant pas, avaient comme abrogé les lois de Solon et que Clisthène en avait établi de nouvelles, où il se montrait préoccupé de gagner la foule : du nombre était la loi sur l'ostracisme. D'abord, quatre ans après que ces lois eurent été instituées, sous l'archontat d'Hermocréon, fut imposé au Conseil des Cinq Cents le serment qu'ils prêtent encore aujourd'hui. Ensuite, on élut les stratèges par tribu, un par tribu.

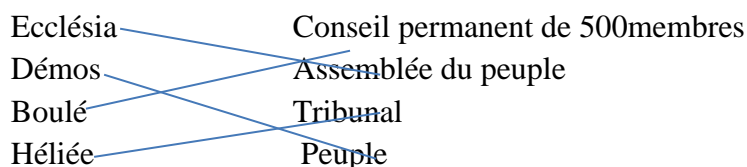
Source : Aristote (IVe av. JC), constitution d'Athènes, XXI, XXII.

1-1 Activité d'application

N°	Affirmations	Vrai	Faux
1	La Grèce est un territoire d'Europe occidentale.		x
2	Athènes est l'unique Cité -état de la Grèce.		x
3	Athènes est le berceau la démocratie.	x	
4	Tous les habitants d'Athènes sont des citoyens		x
5	Solon a mis en place l'Héliée.	x	
6	Clisthène initie à Athènes une réforme administrative qui divise l'Attique en dix tribus.	x	
7	L'isonomie est l'égalité de tous les citoyens devant la loi.	X	
8	La démocratie est le gouvernement exercé par le peuple.	x	

1-2Activité d'application

Relie par un trait chaque terme à sa définition :



Commentaire de document

- 1- L'apprenant proposera une idée générale en relation avec le fonctionnement de la démocratie athénienne.
- 2- L'auteur veut dire que le modèle politique mis en place constitue en lui-même un modèle. La démocratie mise en place à Athènes constitue une révolution dans le monde politique des cités grecques au Vème siècle avant JC. Car les systèmes politiques en vigueur dans les autres cités grecques étaient aristocratie et tyrannie, systèmes politiques qu'Athènes a déjà combattus.
- 3- L'apprenant répondra dans un premier temps par l'affirmative. Il justifiera sa position par le fait que tous les citoyens étaient invités aux débats politiques publics et étaient représentés dans toutes les instances par tirage au sort.

Il nuancera sa position dans un second temps. Il justifiera cette position par le fait que seuls les citoyens, représentant 10% de la population, décidaient pour les autres. Il s'agit d'une démocratie sélective.

Situation d'évaluation

- 1- La situation parle de la démocratie athénienne.
- 2- L'apprenant organisera sa réponse autour du rôle des institutions athéniennes suivantes :

- Le pouvoir législatif est assuré par les deux assemblées que sont l'Ecclésia (vote les lois, décide de la paix ou de la guerre) et la Boulè (organise le travail préparatoire de l'Ecclésia).
 - Le pouvoir judiciaire est assuré par l'Héliée, tribunal populaire composé de 6000 citoyens.
 - Le pouvoir exécutif est exercé par les Magistrats, les stratèges et les Archontes.
- 3- L'apprenant répondra par l'affirmative. Il justifiera ses propos par les éléments suivants :
- La non-limitation des mandats qui occasionne les longs règnes.
 - Le pouvoir politique aux mains des seuls citoyens (10% de la population)
 - Des inégalités entre les citoyens : les citoyens les plus pauvres participent peu à la vie publique en raison de leur condition sociale et de leur niveau d'instruction contrairement aux citoyens riches.